

CATALOGUE

FORMATIONS

2026



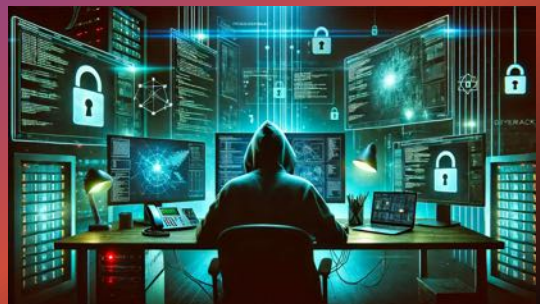
BDTRAINER



MYRA



SÛRETÉ



SÉCURITÉ



SÉCURITÉ INCENDIE



SECOURISME

PRÉSENTATION

Myriam et Bryan , deux formateurs passionnés et engagés dans les domaines de la **sûreté aérienne**, de la **sécurité privée**, du **secourisme (SST)** et de la **formation en générale**.

Notre mission est d'apporter à chaque apprenant bien plus qu'une simple formation : une véritable expérience pédagogique, concrète, interactive et tournée vers l'opérationnel.

Forts de notre **expérience terrain** de plus de 10 ans et de notre complémentarité, nous avons conçu ce catalogue 2026 afin de répondre aux besoins des entreprises, des professionnels et des institutions, avec des programmes adaptés aux réalités actuelles.

Nos valeurs :

- **Professionalisme** : garantir des contenus conformes aux exigences réglementaires et aux standards les plus récents.
- **Pédagogie active** : favoriser les mises en situation, l'analyse de cas réels et la participation des apprenants.
- **Esprit d'équipe** : accompagner chaque stagiaire avec bienveillance et exigence pour lui permettre de développer ses compétences.
- **Polyvalence** : proposer une offre complète, allant de la sûreté aéroportuaire à la prévention incendie, en passant par le secourisme et la sécurité privée.

Ce catalogue regroupe l'ensemble de nos prestations de formations pour l'année 2026. Notre objectif est clair : **former, responsabiliser et valoriser les compétences** de chacun pour renforcer la sûreté et la sécurité, tout en contribuant à la prévention et à la protection des personnes et des biens.

En plus des prestations de formations, nous pouvons vous accompagner dans la mise a jours ou/et la rédaction de vos programmes de sureté, la tarification se fait par devis .

Table des matières

PRÉSENTATION	2
FORMATIONS SÛRETÉ AÉROPORTUAIRE	4
11.2.4 superviseur sûreté	4
11.2.5 gestionnaire sûreté.....	5
11.2.6.2 sensibilisation à la sûreté	6
11.2.3.6 fouille aéronef	7
11.2.3.7 protection aéronef	8
11.2.3.8 vérification de concordance.....	9
11.2.3.9 contrôle du fret	10
11.2.3.10 contrôle des A&F	11
11.2.7 sensibilisation à la sûreté générale aéroport	12
FPHI Formation Périodique Hors Imagerie	13
Préparation à la certification.....	14
FORMATIONS SECOURISME	15
MAC Sauveteur Secouriste du Travail (INRS).....	15
Sauveteur Secouriste du Travail (Initiale) (INRS).....	16
FORMATIONS SÉCURITÉ	17
Formation risque terroriste.....	17
Valeurs & Principes de la République Française	18
WTMD - HHMD.....	19
Formations diverses	20
Gestion du stress	20
EPI (Manipulation des extincteurs)	21
CONTACT	22

FORMATIONS SÛRETÉ AÉROPORTUAIRE

11.2.4 superviseur sûreté

Durée : 10,5h (superviseur des personnes qui effectuent les tâches 11.2.3.6 à 11.2.3.10)

Tarif : 1600,00 € / session

Durée : 21h (superviseur des personnes qui effectuent les tâches 11.2.3.1 à 11.2.3.5)

Tarif : 2200,00 € / session

Public : Formation 11.2.4 superviseurs à la sûreté aéroportuaire. Toute personne qui exécutent les tâches énumérées au point 11.2.4

Objectifs généraux :

- Connaissance des prescriptions légales applicables et des moyens de s'y conformer;
- Connaissance des tâches de supervision;
- Connaissance du contrôle interne de la qualité;
- Aptitude à réagir de manière appropriée en cas de détection d'articles prohibés;
- Connaissance des procédures d'intervention d'urgence;
- Capacité à parrainer, à former sur le tas et à motiver;
- Connaissance de la gestion des conflits.



Programme de formation

selon la 11.2.4

formation 11.2.2 à rajouter si besoin

Note minimal: 12/20

11.2.5 gestionnaire sûreté

Durée : 10,5h initiale

Durée : 4h périodique

Tarif : 1600,00 € / session initiale

Tarif : 1000€ / session périodique

Public: Gestionnaire national ou local de la sûreté



Objectifs généraux :

- Connaitre les moyens de se conformer aux prescriptions légales
- Connaitre le contrôle de la qualité aux niveaux interne, national, communautaire et international
- Motiver
- Connaitre le capacités et des limites des équipements de sûreté ou des méthodes d'inspection filtrage utilisées

Programme de formation

La sûreté dans les entreprises

Organisation

Formation

Fonctions

Planification de la sûreté

Contrôle qualité

Généralités

Objectifs et méthodes

Mise en œuvre

Dispositif de contrôle qualité

Capacité à motiver

Principes de cohésion

Motivation

communication

Obligations

Limites et capacités des équipements de détection

Équipements et principes de fonctionnement

Limites de détection

Spécifications techniques

Consignes de sécurité

Note minimal: 12/20

11.2.6.2 sensibilisation à la sûreté

Durée : 4h

Tarif : 650,00 € / session

Public : Formation des personnes autres que les passagers qui doivent bénéficier d'un accès non accompagné aux zones de sûreté à accès réglementé (formation TCA)

Programme de formation

Connaissance des actes d'intervention illicites déjà perpétrés dans l'aviation civile, des attentats terroristes et des menaces actuelles

Connaissance du cadre juridique et des prescriptions légales applicables pour la sûreté de l'aviation civile

Connaissance des éléments contribuant à la mise en place d'une culture de sûreté solide et résiliente sur le lieu de travail et dans le domaine de l'aviation

Connaissance de la menace interne et la radicalisation

Connaissance des objectifs et de l'organisation de la sûreté aérienne, Connaissance des objectifs et de l'organisation de la sûreté aérienne, notamment des obligations et des responsabilités des personnes qui effectuent des contrôles de sûreté

Compréhension de la configuration du poste d'inspection/filtrage et du processus d'inspection/filtrage

Connaissance des procédures de contrôle d'accès et des procédures d'inspection/filtrage correspondantes

Connaissance des cartes d'identification aéroportuaires utilisées dans cet aéroport

Connaissance des procédures de notification

Aptitude à réagir de manière appropriée face à des incidents liés à la sûreté.

Objectifs généraux :

Distinguer les différents actes d'intervention illicites

Appréhender les évolutions du terrorisme aérien

Comprendre les grands principes d'une culture de sûreté dans le domaine de l'aviation

Identifier une situation de radicalisation

Repérer les objectifs de la sûreté

Expliquer les objectifs de la sûreté et la différence avec la sécurité

Lister les vecteurs d'introduction d'articles prohibés et les mesures préventives associées

Expliciter le rôle des acteurs de la sûreté

Décrire les obligations et les responsabilités sûreté des personnes physiques

Décrire l'organisation de la sûreté

Identifier le zonage de sûreté d'un aéroport et expliquer les modalités d'accès

Déterminer les moyens humains et matériels d'inspection/filtrage des personnes, bagages de cabine et objets transportés

Connaître le processus d'inspection/filtrage sur un PIF personnels et passagers



Note minimal: 12/20

11.2.3.6 fouille aéronef

Durée : 4h

Tarif : 650,00 € / session

Public : Agents chargés des opérations de fouille de sûreté des aéronefs



Objectifs généraux :

Connaitre les dispositions légales applicables aux fouilles de aéronefs

Identifier les articles prohibés

Connaitre le ou les types d'aéronefs sur lesquels la personne devra effectuer des fouilles de sûreté

Connaitre les moyens de dissimulation des articles prohibés

Effectuer des fouilles de sûreté des aéronefs selon une norme suffisante pour raisonnablement garantir la détection des articles prohibés dissimulés

Réagir de manière appropriée en cas de détection d'articles prohibés

Programme de formation

Introduction

Généralités

Partie critique d'une zone de sûreté : l'influence du zonage sur la réalisation d'une fouille de sûreté

Version physique d'un aéronef

Modalités de mise en œuvre de la fouille de sûreté de l'aéronef

Responsabilités et réaction en cas d'anomalie

Conclusion

Note minimal: 12/20

11.2.3.7 protection aéronef

Durée : 4h

Tarif : 650,00 € / session

Public: Agents chargés de la protection des aéronefs

Objectifs généraux :

Connaitre la marche à suivre pour protéger les aéronefs et prévenir les accès non autorisés aux aéronefs

Connaitre les systèmes de titres de circulation aéroportuaires

Connaitre les procédures de contrôle des personnes et des circonstances dans lesquelles les personnes doivent être signalées ou invitées à justifier de leur identité

Connaitre les procédures pour sceller les aéronefs

Connaitre les procédures d'intervention d'urgence



Programme de formation

Introduction

Cadre réglementaire

Partie critique d'une zone de sûreté à accès réglementé

Protection de l'aéronef

Prévention des accès non autorisés

Dispositif des titres de circulation aéroportuaire

Contrôle des personnes et signalement

Type d'aéronef

Pose de scellés

Procédures d'intervention d'urgence

Note minimal: 12/20

11.2.3.8 vérification de concordance

Durée : 4h

Tarif : 650,00 € / session

Public: Personnes qui effectuent des opérations de vérification de concordance entre passagers et bagages



Objectifs généraux :

Connaissance des actes d'intervention illégale déjà perpétrés dans l'aviation civile, des attentats terroristes et des menaces actuelles

Connaissance des objectifs et de l'organisation de la sûreté de l'aviation

Connaissance des prescriptions légales applicables

Connaissance des obligations et des responsabilités des personnes qui effectuent des contrôles de sûreté

Connaissance des exigences et techniques en matière de vérification de concordance entre passagers et bagages

Connaissance des exigences en matière de protection pour le matériel des transporteurs utilisé pour le traitement des passagers et des bagages

Aptitude à réagir de manière appropriée face à des incidents liés à la sûreté

Connaissance des procédures d'intervention d'urgence

Programme de formation

Historique de la sûreté de l'aviation civile

Objectif et organisation de la sûreté

Exigences relatives à la vérification de concordance

Rôle de l'agent relatif à la vérification de concordance

Rôle de l'agent relatif à la protection du matériel de traitement des passagers et des bagages

Réaction en cas de détection d'articles prohibés

Procédure de notification

Procédures d'intervention d'urgence

Note minimal: 12/20

11.2.3.9 contrôle du fret

Durée : 4h initiale

2h30 périodique :

Tarif : 650,00 € / session initiale

Tarif : 550,00 € / session périodique

Public: Personnes assurant des mesures de sûreté autres que l'inspection-filtrage sur le fret et le courrier



Objectifs généraux :

Connaitre les actes d'intervention illégale déjà perpétrés dans l'aviation civile, des attentats terroristes et des menaces actuelles

Connaitre les objectifs et de l'organisation de la sûreté de l'aviation

Connaitre les prescriptions légales applicables dans le domaine de la sûreté du fret et des envois postaux

Connaitre les obligations et des responsabilités des personnes qui effectuent des contrôles de sûreté dans le domaine du fret et de la poste

Identifier les articles prohibés

Aptitude à réagir de manière appropriée en cas de détection d'articles prohibés

Connaissance des moyens de dissimulation d'articles prohibés

Connaissance des procédures de contrôle des personnes et des circonstances dans lesquelles les personnes doivent être signalées ou invitées à justifier de leur identité

Connaissance des procédures de notification

Connaissance des exigences de protection pour le fret et le courrier

Connaissance des exigences applicables au transport, le cas échéant

Programme de formation

Historique de la sûreté de l'aviation

Objectifs et organisation de la sûreté

Exigences réglementaires

Articles prohibés

Réaction en cas de détection d'articles prohibés

Contrôle d'accès

Procédure de notification

Protection du fret et du courrier

Exigences relatives au transport

Note minimal: 12/20

11.2.3.10 contrôle des A&F

Durée : 4h initiale

Durée. : 2h30 périodique

Tarif : 650,00 € / session initiale

Tarif : 550,00 € / session périodique

Public : Personnes qui effectuent des contrôles de sûreté des approvisionnements de bord autre que l'inspection

Programme de formation

Connaissance des actes d'intervention illicites déjà perpétrés dans l'aviation civile, des attentats terroristes et des menaces actuelles

Connaissance des prescriptions légales applicables

Connaissance des éléments contribuant à la mise en place d'une culture de sûreté solide et résiliente sur le lieu de travail et dans le domaine de l'aviation

Connaissance de la menace interne et la radicalisation

Connaissance des objectifs et de l'organisation de la sûreté aérienne,

Connaissance des obligations et des responsabilités des personnes qui effectuent des contrôles de sûreté; [COMAT/COMAIL, AB, FA]

Connaissance des procédures de contrôle des personnes et des circonstances dans lesquelles les personnes doivent être signalées ou invitées à justifier de leur identité

Connaissance des procédures de notification

Aptitude à identifier les articles prohibés

Aptitude à réagir de manière appropriée en cas de détection d'articles prohibés

Connaissance des moyens de dissimulation d'articles prohibés

Connaissance des exigences de protection applicables au courrier et au matériel des transporteurs aériens, aux approvisionnements de bord et aux fournitures d'aéroport, selon le cas;

Connaissance des exigences applicables au transport, le cas échéant

Objectifs généraux :

Distinguer les différents actes d'intervention illicites

Appréhender les évolutions du terrorisme aérien

Connaître les prescriptions légales relatives aux AB

Comprendre les grands principes d'une culture de sûreté dans le domaine de l'aviation

Identifier une situation de radicalisation

Repérer les objectifs de la sûreté

Décrire l'organisation de la sûreté

Identifier les obligations ainsi que les responsabilités des personnes dans la chaîne d'approvisionnement

Rappeler l'objectif des procédures de contrôle des personnes

Découvrir le champ d'application des contrôles des personnes

Connaître les fondamentaux de la procédure de notification

Connaître les articles prohibés au regard de la sûreté du transport aérien civil dans le COMAT / COMAIL, les AB et les FA

Connaître la conduite à tenir relative aux articles prohibés faisant l'objet de dérogation et de procédures spéciales de sûreté

Appliquer les gestes et réflexes liés à la détection d'articles prohibés

Détailler les modes de dissimulation des articles prohibés dans le COMAT / COMAIL, AB et FA

Connaître les dispositions générales réglementaires relatives à la protection de COMAT/COMAIL, d'AB et aux FA



Note minimal: 12/20

11.2.7 sensibilisation à la sûreté générale aéroport

Durée : 2h 30 initiale

2h00 périodique :

Tarif : 350,00 € / session initiale

Tarif : 300,00 € / session périodique

Public : Toute personne travaillant dans les entreprises
: Ayant le statut de fournisseurs connus
d'approvisionnements de bord, ou de fournisseur connu
de fournitures d'aéroport, ainsi qu'à ceux chargés de
leur transport et aux personnels chargés du transport
du fret ou du courrier aérien.



Objectifs généraux :

Connaître les actes d'intervention illicites déjà perpétrés dans l'aviation civile, des attentats terroristes et des menaces actuelles

Connaître les prescriptions légales applicables

Connaître les éléments contribuant à la mise en place d'une culture de sûreté solide et résiliente sur le lieu de travail et dans le domaine de l'aviation

Connaître la menace interne et la radicalisation

Connaître les objectifs et de l'organisation de la sûreté aérienne dans leur environnement de travail, notamment des obligations et des responsabilités des personnes qui effectuent des contrôles de sûreté

Connaître les procédures de notification

Savoir réagir de façon appropriée en cas de situation anormale

Programme de formation

Historique de la sûreté

Objectifs et organisation de la sûreté

Exigences réglementaires

Procédures de notification

Réaction face à des incidents sûreté

Note minimal: 12/20

FPHI Formation Périodique Hors Imagerie

Durée : 7h – 14 h– 21 h

Tarif : 110 € / candidats / Jours (7h)

Public : Agent de sûreté aéroportuaire souhaitant se recycler dans le cadre de son emploi , d'une reprise d'emploi et / ou du renouvellement de sa certification



Objectifs généraux :

Garantir que les compétences sont maintenues et complétées conformément à l'évolution du domaine de la sûreté.

Une formation périodique est assurée :

- Pour les compétence acquises au cours de la formation initiale, au moins une fois par an
- Pour les compétences non exercées pendant plus de 6 mois, avant la reprise des fonctions
- Pour les compétences nouvelles ou étendues.

Programme de formation

Selon typologie de l'agent, révisions, exercices et évaluations sommatives portant sur les modules suivants :

11.2. 2 : socle de base

11.2.3.1 BC

11.2.3.1 BS

11.2.3.2 fret

11.2.3.3 A&F, COMAT / COMAIL

11.2.3.4 IF véhicules

11.2.3.5 : R&P, contrôles d'accès

Note minimal: 12/20

Préparation à la certification

Durée : 4h ou 7h

Tarif 4h : 200 € / candidats

Tarif 7h : 400 € / candidats

Public : Agent de sûreté aéroportuaire souhaitant se préparer à sa certification

Objectifs généraux :

Garantir que les compétences sont maintenues et complétées conformément à l'évolution du domaine de la sûreté afin de se préparer au passage de la certification



Programme de formation

Selon typologie de l'agent, révisions, exercices et évaluations sommatives portant sur les modules suivants :

11.2. 2 : socle de base

11.2.3.1 BC

11.2.3.1 BS

11.2.3.2 fret

11.2.3.3 A&F, comat / comail

11.2.3.4 IF véhicules

11.2.3.5 : R&P, contrôles d'accès

Note minimal: 12/20

FORMATIONS SECOURISME

MAC Sauveteur Secouriste du Travail (INRS)

Durée : 7h

Tarif : 200,00 € / candidat

Public : Personnel en recyclage désigné ou volontaire pour porter secours en cas d'accident



Objectifs généraux :

Maintient et Actualisation des Compétences pour :

Acquérir les gestes de premiers secours dans le cadre de l'entreprise et sous la responsabilité du chef d'établissement

Intervenir efficacement face à une situation d'accident dans le respect de l'organisation de l'entreprise et des procédures spécifiques fixées en matière de prévention

Mettre en application ses compétences au profit de la santé et sécurité au travail

Programme de formation

Situer le sauvetage secourisme dans la santé et sécurité au travail :

Les principaux indicateurs de santé au travail dans l'entreprise

Le rôle de SST

Le cadre juridique de son intervention

Protéger :

L'alerte aux populations

L'identification, sans s'exposer soi-même, des risques persistants menaçant la victime

La réaction face au danger, soustraction de la victime au danger

De protéger à prévenir :

Le repérage des dangers dans une situation de travail

L'anticipation et la prévention des risques dans la limite de son champ de compétence et de son autonomie

Examiner :

L'examen de la victime avant et pour la mise en œuvre de l'action

Faire alerter ou alerter :

L'alerte en fonction de l'organisation des secours dans l'entreprise

De faire alerter à informer :

La transmission de l'information à son responsable hiérarchique et/ou aux personnes chargées de prévention dans l'entreprise des risques repérés

Secourir :

La mise en place de l'action (succession de gestes) appropriée à l'état de la victime

Note minimal: Certification INRS

Sauveteur Secouriste du Travail (Initiale) (INRS)

Durée : 14h

Tarif : 380,00 € / candidat

Public : Personnel désigné ou volontaire pour porter secours en cas d'accident



Objectifs généraux :

Maintient et Actualisation des Compétences pour :

Acquérir les gestes de premiers secours dans le cadre de l'entreprise et sous la responsabilité du chef d'établissement

Intervenir efficacement face à une situation d'accident dans le respect de l'organisation de l'entreprise et des procédures spécifiques fixées en matière de prévention

Mettre en application ses compétences au profit de la santé et sécurité au travail

Programme de formation

Situer le sauvetage secourisme dans la santé et sécurité au travail :

Les principaux indicateurs de santé au travail dans l'entreprise

Le rôle de SST

Le cadre juridique de son intervention

Protéger :

L'alerte aux populations

L'identification, sans s'exposer soi-même, des risques persistants menaçant la victime

La réaction face au danger, soustraction de la victime au danger

De protéger à prévenir :

Le repérage des dangers dans une situation de travail

L'anticipation et la prévention des risques dans la limite de son champ de compétence et de son autonomie

Examiner :

L'examen de la victime avant et pour la mise en œuvre de l'action

Faire alerter ou alerter :

L'alerte en fonction de l'organisation des secours dans l'entreprise

De faire alerter à informer :

La transmission de l'information à son responsable hiérarchique et/ou aux personnes chargées de prévention dans l'entreprise des risques repérés

Secourir :

La mise en place de l'action (succession de gestes) appropriée à l'état de la victime

Note minimal: Certification INRS

FORMATIONS SÉCURITÉ

Formation risque terroriste

Durée : 7h

Tarif : 1000 € / session

Public : Toute personne affecté sur site exposé au risque d'attentat.

Objectifs généraux :

Permettre aux candidats de mieux comprendre comment leur établissement peut devenir une cible d'action terroriste.

Comprendre les bases de la sûreté.

Mettre en œuvre des mesures préventive et savoir les comportements attendus pour limiter les risques.

Savoir réagir en situation réelle.



Programme de formation

La Sécurité et la sûreté

L'action terroriste

Les différents modes d'actions hostiles possibles sur le site

Les mesures de prévention : l'information, les consignes spéciales, l'implication des personnels et des étudiants

Les mesures de précaution : la gestion des flux, la surveillance, le système d'alarme

La gestion de l'événement et la réactivité

Note minimal: 12/20

Valeurs & Principes de la République Française

Durée : 3h

Tarif : 150, 00 € / candidats

Public : tout professionnel en renouvellement de carte professionnelle dans le milieu de la sécurité privée



Objectifs généraux :

les principes de la République notamment la liberté, l'égalité, la fraternité, la laïcité, la non-discrimination, la liberté de conscience, la prévention de la violence et le respect de la dignité de la personne humaine ;

les symboles de la République (devise, emblème national, hymne national) et le respect qui leur est dû ;

l'État de droit et le respect de l'ordre public.

Programme de formation

les principes de la République notamment la liberté, l'égalité, la fraternité, la laïcité, la non-discrimination, la liberté de conscience, la prévention de la violence et le respect de la dignité de la personne humaine ;

les symboles de la République (devise, emblème national, hymne national) et le respect qui leur est dû ;

l'État de droit et le respect de l'ordre public.

Note minimal: 12/20

WTMD - HHMD

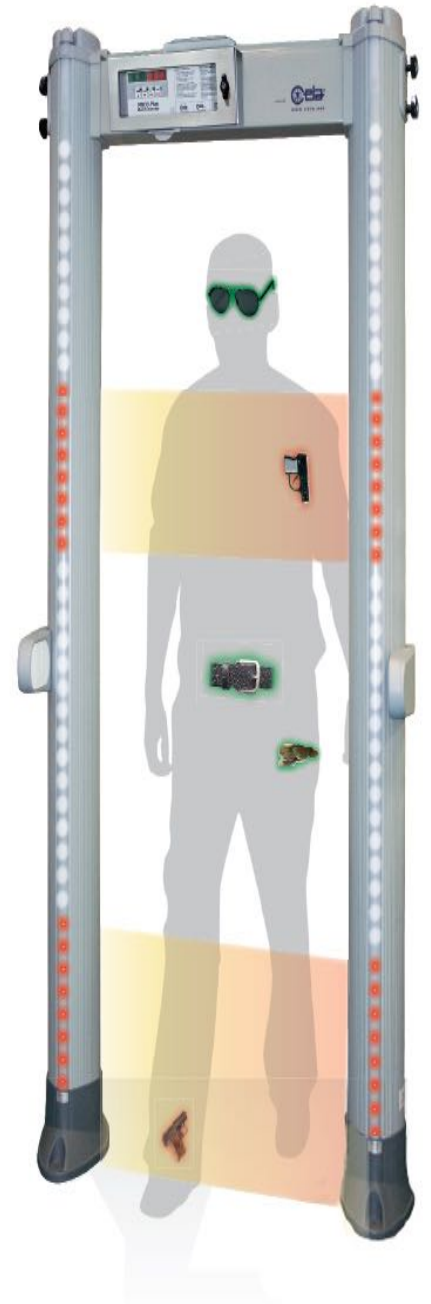
Durée : 2h

Tarif : 350,00 € / session

Public : professionnel de la sécurité privée utilisant des équipements de détections de masse et volume métallique.

Objectifs généraux :

Utilisation et principe des portiques et détecteurs portatifs.



Programme de formation

Principes de fonctionnements du WTMD

Principes de fonctionnements du HHMD

Protocole d'utilisations du WTMD

Protocole d'utilisation du HHMD

Pratique

Note minimal: 12/20

Formations diverses

Gestion du stress

Durée : 4h

Tarif : 600,00 € / session

Public : Tout professionnel

Objectifs généraux :



Programme de formation

Principes de fonctionnements du WTMD

Principes de fonctionnements du HHMD

Protocole d'utilisations du WTMD

Protocole d'utilisation du HHMD

Pratique

Note minimal: 12/20

EPI (Manipulation des extincteurs)

Durée : 4h

Tarif : sur demande

Public : Tout employé(e).



Objectifs généraux :

Maintient et Actualisation des Compétences pour :

Acquérir les bons comportements afin de lutter contre les départ de feux

Connaitre les différentes classes de feux et les extincteurs appropriés .

Programme de formation

Connaître la réglementation et changer les mentalités en passant le message « tous(tes) responsables ».

Connaître les principes de base des départs de feu et de l'extinction.

Apprendre à passer l'alerte.

Connaître les différents extincteurs et les différentes classes de feu.

Adopter les bons comportements.

Revoir les consignes du site.

Programme de formation :

La réglementation.

La prévention au quotidien.

L'alerte / L'alarme.

Les consignes particulières de votre site.

Les éléments du triangle du feu.

Les classes de feu (A, B, C, D et F).

Les agents extincteurs.

Les autres moyens de secours (R.I.A, extinction fixe).

Les causes et les conséquences d'un incendie.

Pratique sur feux réel

Note minimal: 12 / 20

CONTACT



BDTRAINER



MYRA

Formateur : Bryan DENIS

Téléphone : 06 51 06 47 66

Email : bryan.denis@me.com

Adresse : 5, hameau de Beaurepaire

02600 LONGPONT

Formatrice : Myriam MANAI

Téléphone : 07 69 56 61 16

Email : myriammanai78@icloud.com

Adresse : résidence Ferme de NOEFORT

77178 SAINT PATHUS